

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VENDREDI 28 JUIN 2024

Sur convocations envoyées le sept juin deux-mille-vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques s'est réuni le vingt-huit juin deux-mille-vingt-quatre à quatorze heures à la Maison des Communes à PAU, sous la présidence de M. PATRIARCHE.

COLLECTIVITÉS AFFILIÉES			
Représentants des communes			
TITULAIRES		SUPLÉANTS	
ALTHAPÉ Lydie, Maire de LANNE-EN-BARÉTOUS	Excusée	ETCHEVERRY Michel, Maire de BONLOC	Excusé
ALZURI Emmanuel, Maire de BIDART, 2 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé	MARJAK Claire, Adjointe au Maire de BIDART	Présente
ARRIBAS-OLANO Patricia, Adjointe au Maire de SAINT-JEAN-DE-LUZ	Présente	CALDERONI Jean-Louis, Maire de BIZANOS	-
AUSSANT Claude, Maire d'ARUDY, 3 <sup>ème</sup> Vice-président	Présent	BERGERET-TERCQ Jean-Marie, Maire d'ARTIX	-
BALEIX Jean-Michel, Adjoint au Maire de LESCAR	Présent	SOREAU Éric, Adjoint au Maire de SAINT-JEAN-DE-LUZ	-
BERNOS Michel, Maire de JURANÇON, 4 <sup>ème</sup> Vice-président	Excusé	CASENAVE Henriette, Conseillère municipale de JURANÇON	Présente
CABANNE Marie-Pierre, Maire de GOMER	Excusée	MOULAT Monique, Maire de SÉVIGNACQ-MEYRACQ	Excusée
CASET Christelle, Maire de LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Excusée	BEHOTEGUY Maïder, Maire de BARDOS	Présente
CASTREC Valérie, Conseillère municipale d'ANGLET, 1 <sup>ère</sup> Vice-présidente	Excusée	DUTARET-BORDAGARAY Claire, Maire d'UHART-CIZE	Excusée
DENAX Jean-Marc, Maire d'ARTIGUELOUVE	Excusé	BERNOS André, Maire d'AGNOS	Excusé
DESSÉRÉ Jean-Michel, Maire de LEMBEYE	Présent	DUTOYA Emilie, Adjointe au Maire de CIBOURE	-
GRAMMONTIN Nadia, Maire de CASTETNER	Excusée	LACARRÈRE Florent, Maire de LABATMALE	Excusé
HIRIART Michel, Conseiller municipal de BIRIATOU	Excusé	DUDRET Victor, Maire de RONTIGNON	Présent
JOURIBERRY Bruno, Maire de BUSSUNARITS-SARRASQUETTE	Excusée Pouvoir donné à M. SANZ	ETCHEGOIN Pascale, Adjointe au Maire de ST-JEAN-PIED-DE-PORT	Excusée
LABAT Marc, Maire d'IGON	Excusé	BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Adjoint au Maire de NAY	Excusé
MAINE Sylvie, Adjointe au Maire de MONTAUT 1 <sup>ère</sup> Administratrice déléguée	Présente	DURAND Pascale, Adjointe au Maire de NAY	-
OTHART Maryse, Maire de SAINTE-ENGRÂCE	Excusée	ARROSSAGARAY Pierre, Maire de SAUGUIS-ST-ETIENNE	Excusée
OXIBAR Marc, Maire d'OGEU-LES-BAINS 2 <sup>ème</sup> Administrateur délégué	Présent	MORLANNE Christine, Maire d'UZAN	-
PATRIARCHE Nicolas, Maire de LONS, Président	Présent	HORROD Vanessa, Adjointe au Maire de LONS	-
SANZ Alain, Maire de RÉBÉNACQ	Présent	TISNÉRAT Corinne, Adjointe au Maire de GAN	-

Représentants des Établissements publics			
LAURENT Patrice, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	Excusé Pouvoir donné à M. PATRIARCHE	CASAUBON Jean-Paul, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU	Excusé
CARRIQUE Renée, Vice-Présidente de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	Excusée Pouvoir donné à M. OXIBAR	DESSEIN Michaël, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE D'OSSAU	Excusé
KELLER Laurent, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN	Présent	SAMANOS Laurence, Conseillère communautaire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	-

**COLLECTIVITÉS NON AFFILIÉES ADHÉRENTES**
**Représentants des Communes**

DUHART Agnès, Adjointe au Maire de BAYONNE	Excusée Pouvoir donné à Mme MAINE	DURRUTY Sylvie, Adjointe au Maire de BAYONNE	Excusée
LIPSOS-SALLENAVE Véronique, Adjointe au Maire de PAU	Excusée Pouvoir donné à Mme ARRIBAS- OLANO	PLEGUE Jean-François, Conseiller municipal de PAU	Excusé

**Représentants des Établissements publics**

JOUHANDEAUX Béatrice, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE PAU	Excusée	FERRATO Claude, Vice-Président de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU-BÉARN PYRÉNÉES	Excusé
PINATEL Anne, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE BIARRITZ	Excusée	LARRÉ Marie-Noëlle, Membre du Conseil d'Administration du CCAS DE BAYONNE	Excusée

**Représentants du Département**

BRUTHÉ Anne-Marie, Conseillère départementale du Pays de BIDACHE, AMIKUZE et OSTIBARRE	Excusée Pouvoir donné à M. AUSSANT	SÉMAVOINE Monique, Conseillère départementale de PAU	Excusée
LABORDE Laure, Conseillère départementale d'OLORON-SAINTE-MARIE	Excusée	VALS Martine, Conseillère départementale de BIARRITZ	Excusée

Nombre de membres en exercice	29	Quorum	15
Nombre de présents et pouvoirs	13 + 6	Votants	19

M. SAINT-PIERRE, Responsable du Service de Gestion Comptable de PAU, était absent.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION : M. MARCHAND, Directeur ; M. SBIHI, Directeur adjoint ; Mme SIMONNET, Responsable de la Direction Emploi, Mobilité et RH ; Mme LASSERENNE, Responsable de la Direction Expertise juridique et Instances consultatives ; Mme WITTERKOËR, Responsable de la Direction Santé et conditions de travail, Mme DUARTE, Attachée de direction et Mme LABRAK, Assistante de Direction.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. OXIBAR

**QUESTIONS FINANCIÈRES**
**Décision modificative n°1 – Budget supplémentaire 2024**

Le tableau suivant détaille le budget supplémentaire 2024 avec la reprise des résultats 2023.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le budget supplémentaire 2024 présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Comptes	LIBELLE	PROPOSITIONS	
		Dépenses	Recettes
002	Excédent de fonctionnement reporté		2 458 181 €
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>62 000 €</b>	
60611	Eau et assainissement	4 000 €	
60612	Energie - Electricité	10 000 €	
60622	Carburants	5 000 €	
6156	Maintenance	10 000 €	
6228	Divers	10 000 €	
6234	Réceptions	1 000 €	
6261	Frais d'affranchissement	5 000 €	
6281	Concours divers (cotisations...)	17 000 €	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>110 000 €</b>	
6568	Droit syndical	70 000 €	
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	40 000 €	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>1 500 €</b>	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	1 500 €	
<b>TOTAL</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>173 500 €</b>	<b>2 458 181 €</b>

INVESTISSEMENT			
Comptes	LIBELLE	PROPOSITIONS	
		Dépenses	Recettes
001	Excédent d'investissement reporté		1 018 090 €
	<b>Opération 12 - Maison des Communes</b>		
RAR-2031	Frais d'études	2 000 €	
RAR-21351	Bâtiments publics	2 800 €	
RAR-2158	Autres installations et matériels divers	4 000 €	
RAR-2313	Construction	9 600 €	
	<b>Opération 14 - Equipements informatiques</b>		
RAR-2031	Frais d'études	18 000 €	
	<b>Opération 15 - Autres mobiliers et matériels</b>		
RAR-21351	Bâtiments publics	13 600 €	
	<b>Opération 12 - Maison des Communes</b>		
2031	Etudes	15 000 €	
2128	Autres agencements et aménagements extérieurs	10 000 €	
21351	Bâtiments publics	40 000 €	
21578	Autre matériel technique	15 000 €	
21841	Mobilier	15 000 €	
	<b>Opération 13 - Acquisition véhicules de service</b>		
21828	Autre matériel de transport	30 000 €	
	<b>Opération 14 - Equipements informatiques</b>		
2031	Etudes	10 000 €	
2051	Concessions & droits similaires, brevets, licences..	100 000 €	
2185	Matériels de téléphonie	5 000 €	
	<b>Opération 15 - Autres mobiliers et matériels</b>		
2158	Autres	10 000 €	
21841	Matériels de bureau	10 000 €	
21841	Mobilier	10 000 €	
2188	Autres	10 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>330 000 €</b>	<b>1 018 090 €</b>

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, le Conseil d'Administration

**ADOpte** à l'unanimité le budget supplémentaire 2024 présenté.

Pour extrait certifié conforme au registre  
Fait à PAU, le 11 juillet 2024



**Le Président,**  
**Nicolas PATRIARCHE**

Maire de Lons  
Conseiller départemental de Lescar,  
Gave et Terres du Pont-Long